



## Problème état des lieux avec propriétaire

Par **mike**, le **13/11/2011** à **18:02**

Bonjour,  
J'ai réalisé l'edl de sortie de mon logement avec le propriétaire. il a rempli le sien mais n'a pas rempli le mien et ne l'a pas signé. il vient de me renvoyer ma caution avec en pièces jointes une photocopie de son edl qu'il a modifié: lors de l'edl il avait mis des petites remarques comme traces sur le parquet, moisissures sur les fenêtres...comme j'avais le temps, j'ai tout nettoyé et il a mis ok sur l'edl. sauf que la photocopie qu'il vient de m'envoyer il a mis du tipex dessus et il a écrit dessus voire pièce jointe. C'est une feuille que lui seul a signé et où il y a une page de dégradation sans devis. Que puis-je faire?  
deuxième question: l'edl que lui possède est signé de ma part mais date de mon entrée dans le logement il y a 4 ans (je me trompais, j'avais signé la dernière page) puis-je l'attaquer pour falsification de document?

Par **mimi493**, le **13/11/2011** à **19:55**

[citation]J'ai réalisé l'edl de sortie de mon logement avec le propriétaire. il a rempli le sien mais n'a pas rempli le mien et ne l'a pas signé.[/citation] mais vous avez fait l'énorme erreur de signer le seul exemplaire que le bailleur a emporté ?  
[citation]l'edl que lui possède est signé de ma part mais date de mon entrée dans le logement il y a 4 ans (je me trompais, j'avais signé la dernière page) [/citation] je ne comprends pas : comment avez-vous pu signer l'EDL de sortie il y a 4 ans ?

Par **mike**, le **14/11/2011** à **10:29**

Bonjour,  
Comme tout document administratif, on signe la dernière page je ne me suis pas rendu compte que c'était l'edl de sortie.

Par **mimi493**, le **14/11/2011 à 16:05**

Donc vous avez signé l'EDL de sorti  
Si vous contestez, on va vous demander de sortir votre exemplaire.

Par **mike**, le **14/11/2011 à 19:09**

Bonsoir  
je viens de regarder le 2ème exemplaire :le propriétaire avait fait la même erreur que moi il avait aussi signer l'edl de sortie.par conséquent je possède un bail avec un edl de sortie non rempli signé par le propriétaire et lui possède un bail avec un edl de sortie signé de ma part et qu'il a modifié par la suite.peut être qu'il ne savait plus que j'avais un exemplaire qu'il avait signé.  
qui a raison??????????????

Par **mimi493**, le **14/11/2011 à 21:12**

Remplissez-le, signez-le